

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 5 NOVEMBRE 2024

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 28 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT.

Présent(e)s :

Mesdames BAYLE, COIGNAC, GRAPTON, GUITARD, LAFFITTE, MOURNETAS, SEGARD
Messieurs MERZEAU, PORTHEAULT

Nombre des membres du Conseil d'Administration			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
13	9	0	4

Procurations et excusés :

- Madame BRUNEAU
- Madame FOURGEAUD
- Monsieur GOUJEAUD
- Madame HAMRI

Désignation du secrétaire de séance :

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Validation du procès-verbal du CCAS du 10 avril 2024
2. Point sur les aides en cours
3. Collecte nationale des banques alimentaires
4. Utilisation des dons des aînés
5. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu et du PV du CCAS du 10 avril 2024

Lors de la séance du 29/04/24, la validation du PV du CCAS du 10/04/24 avait été reportée. Il est proposé aux membres du CCAS de valider également le PV du CCAS du 29/04/24.

Les PV des 10/04/24 et du 29/04/24 sont validés à l'unanimité

2. Point sur les aides en cours :

Deux foyers sont actuellement concernés par les livraisons de la banque alimentaires : une femme seule et une femme avec 1 enfant.

Une demande de livraison vient d'être faite pour un autre foyer, une femme seule ayant déjà bénéficié de l'aide du CCAS

3. Collecte nationale des banques alimentaires

Cette année elle aura lieu les 22, 23 et 24 novembre 2024.

Jacques propose d'y participer samedi matin, Nicole vendredi matin.

Sylvie, Josette et Nathalie iront le lundi 26/11 pour aider au tri des denrées récoltées.

4. Utilisation des dons des aînés

En 2024, les livraisons de la banque alimentaires ont concerné 5 foyers.

Les aides financières ont concerné 3 foyers.

Une personne est domiciliée au CCAS.

8 foyers (5 personnes seules et 3 foyers avec enfants) pourraient être sollicités pour une proposition de tickets de cinéma ou des entrées au Parc du Raynou (1 par personne au foyer, 2 pour les personnes seules) ou d'un panier de Noël.

Un courrier sera adressé aux foyers concernés.

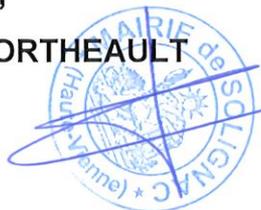
5. Questions diverses

Claire propose un point sur le repas des aînés prévu le 14/12/24

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Monsieur le Président lève la séance à 19h15.

Le Président,

Alexandre PORTHEAULT



Le secrétaire de séance,

Nathalie COIGNAC